

Analyse financière retrospective et prospective de la commune

Phase 1 : retrospective et enjeux prospectifs

Synthèse Conseil municipal 18 février Ville de Miribel

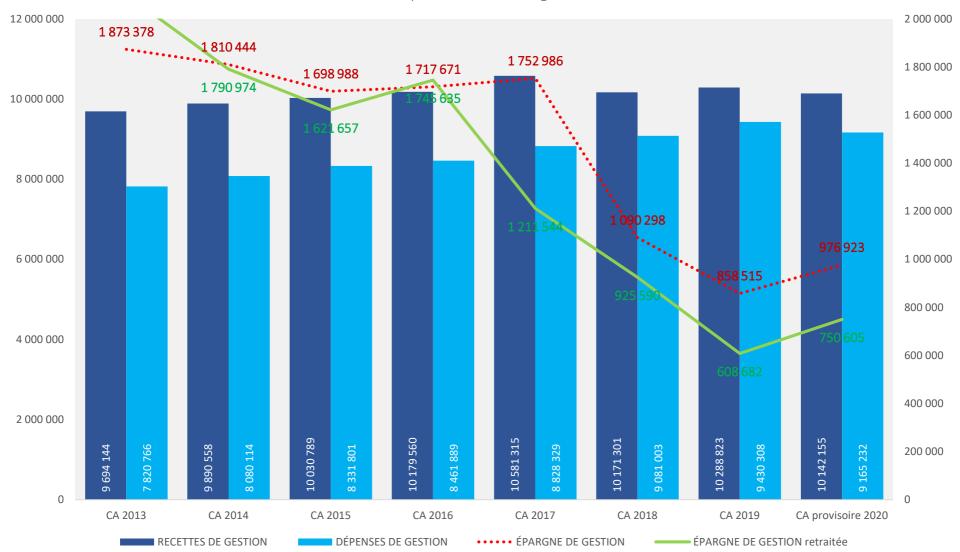
5 février 2021

kpmg.fr



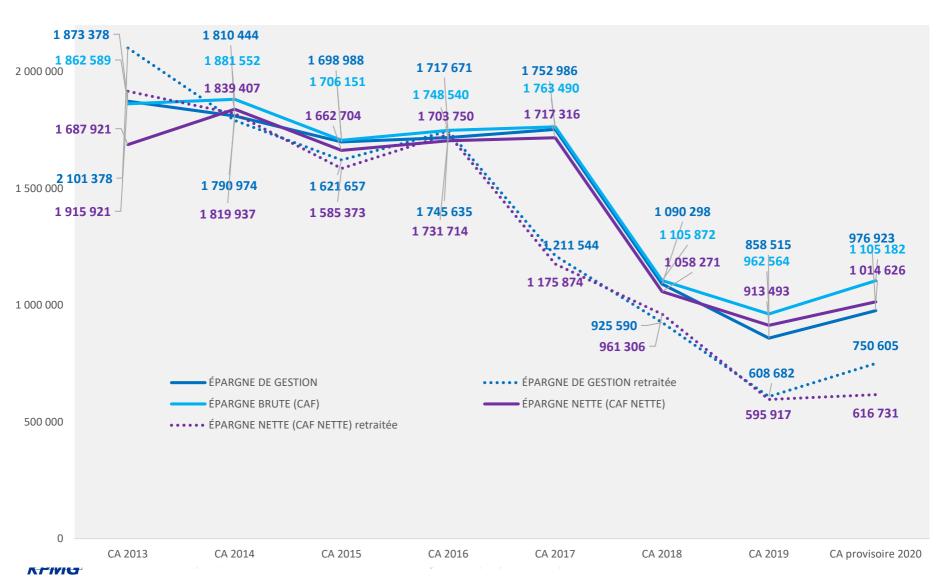
Une situation financière relativement stable jusqu'en 2016 et une dégradation marquée à partir de 2017 avec une perte de marges de 900 K€ et de plus de 1 M€ après retraitement.

MIRIBELEvolution dépenses et recettes de gestion et EBE



Une capacité d'autofinancement nette structurelle de l'ordre de 600 K€ à fin 2020 contre 1,9 M€ en 2013

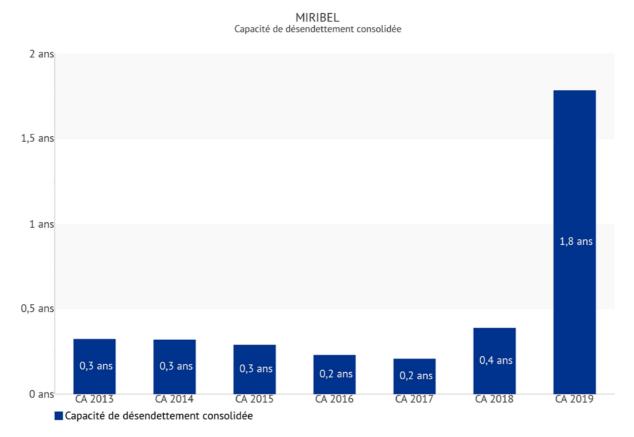
MIRIBEL Evolution des seuils d'épargne



Un faible endettement avec une capacité de désendettement à moins de 2 ans.

Evolution de la capacité de désendettement

Compte tenu de la faiblesse de la dette enregistrée et des marges dégagées historiquement, la capacité de désendettement est très bonne. Même la dégradation des marges en 2019 et la souscription d'un nouvel emprunt ne détériore pas outre mesure le ratio qui demeure en-dessous de 2 ans.





Synthèse de la situation financière actuelle





- Une capacité d'autofinancement qui s'est relativement maintenue jusqu'en 2016 grâce à un effort porté sur la fiscalité ainsi qu'une attention aux charges de gestion dont l'évolution a été globalement limitée. À partir de 2017, les charges de gestion connaissent une croissance plus marquée, que la dynamique fiscale ne permet pas de compenser, d'où une perte de marge de gestion de près de 1 M€sur les trois dernières années.
- Une fiscalité en-dessous des possibilités offertes du fait de taux d'imposition en-deçà des moyennes observées sur les communes de même strate



• Un très faible endettement avec une capacité de désendettement inférieure à 2 ans





• Un excédent global de clôture de près de 1,2 M€à fin 2019 hors budget assainissement transféré à la CCMP.





Enjeux pour le mandat à venir





 Une dynamique de charges et produits qui au fil de l'eau, dégrade la marge de 80 K€ par an.

 Un autofinancement qui dans cette perspective atteint à peine 400 K€en 2026 soit un volume inférieur à celui des droits de mutation perçus par la commune (450 K€par hypothèse en moyenne).



• Une moins value latente estimée sur la ZAC du Centre ville de 500 K€que la commune devra supporter sur sa section de fonctionnement.





 Des enjeux pour le mandat de rétablissement de'épargne de gestion, avec à la fois une maîtrise des charges afin de limiter l'effet ciseau, et une réflexion sur le niveau de fiscalité de la commune, dont le rendement est faible compte tenu des taux pratiqués.





kpmg.fr Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG S.A. est le membre français du réseau KPMG International constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse (« KPMG International »). KPMG International ne propose pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre. © 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France] [A usage interne].

Crédit photos: Shutterstock, iStock, Gettylmages, freepik